



AVIS PUBLIC

PROMULGATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil municipal de la Ville de Gaspé, à sa séance ordinaire tenue le 20 avril 2026, a adopté le règlement suivant :

Règlement 1578-26:

Règlement créant un programme municipal d'aide financière complémentaire au Programme initiative pour la création rapide de logements (ICRL-2) de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logements (SCHL) relativement au projet de construction de 11 unités de logements destinés à des adultes autistes de 18 ans et plus.

AVIS est également donné que ce règlement est déposé au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture de bureau.

FAIT à Gaspé, ce 23 avril 2026.

Isabelle Vézina,
Directrice des services juridiques et greffière